

Périph à 50km/h Un an après, moins de bruit, autant de pollution ➔ P.17

Seine-Saint-Denis Treize accusés pour le meurtre d'Eyoub ➔ P.15

78

Yvelines • Mercredi 1^{er} octobre 2025 • N° 25226 • 2,20 €

Le Parisien



Spectacle
Le show des demoiselles de Rochefort

➔ Loisirs • P. 29

LP/OLIVIER ARANDEL

Procès Jubillar

La colère de la famille de Delphine

La sœur et les deux frères de la jeune femme disparue ont témoigné devant la cour d'assises du Tarn qui juge son mari Cédric pour meurtre.



PHOTO: QUIL/INDEPENDANT/MAXPPP/FREDERIQUE MICHALAK

➔ Fait du jour • P. 2 et 3



LP/ARNAUD JOURNOIS

Pensions gelées ? Les retraités aisés, cibles du budget

➔ Économie • P. 6

Barça-PSG
Vitinha, le discret devenu maître à jouer



LP/FRED DUCIT

➔ Sports • P. 18 et 19

PUBLICITÉ

+ QU'UN MATCH

FC BARCELONE – PARIS SG

CE SOIR A 21H00

RENDEZ-VOUS DES 19H POUR SUIVRE L'AVANT MATCH AVEC LE CANAL CHAMPIONS CLUB EN CLAIR SUR CANAL+

EN DIRECT SUR **CANAL+**

BETC - CANAL+ FRANCE, S.A.S. à associé unique au capital de 45 543 488 € - 812 514 586 RCS Nanterre - Siège social : 50, rue Camille-Desmoulins - 92863 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Le Parisien

R 20174 - 1001 - 2,20 €



LPJOLIVIER ARANDEL

AVENIR | Les propositions des candidats aux municipales

Alexis Bisson et Auguste Canier

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE après sa mise en circulation, l'axe emprunté quotidiennement par 1,1 million de véhicules demeure un dossier éminemment politique. Alors que la Cour des comptes vient de se pencher, dans un récent rapport, sur la gouvernance du périphérique, les candidats aux élections municipales de 2026 doivent eux aussi réfléchir à son avenir. Végétalisation, nouveaux revêtements, apaisement du trafic, liens renforcés avec la petite couronne... Ils nous livrent la vision de « leur » périph à horizon 2040.

Dans la lignée des conclusions du rapport des sages de la Rue Cambon, les candidats d'opposition insistent sur un point : changer le périphérique, c'est d'abord changer sa

Le passage du périphérique parisien à 50 km/h n'a pas créé les embouteillages redoutés.

gouvernance. « Nous ne promettons pas un périphérique transformé d'un coup de baguette magique, confie Pierre-Yves Bournazel, candidat (Horizons). Il y a des contraintes techniques et financières. Dans un premier temps, il faut mettre en place une nouvelle gouvernance en fédérant les protagonistes que sont l'État, la région, la métropole et la Ville. »

Avant de changer, il faut mieux mesurer, estime le protégé d'Édouard Philippe. « Il faut des données, grâce à des capteurs placés à toutes les entrées et sorties, détaille le candidat. C'est à partir de cela que l'on pourra, par exemple, réfléchir à moduler la vitesse selon les moments de la journée. »

Pour le camp Dati, « la mobilité, c'est la vie »

Enfin, Pierre-Yves Bournazel veut davantage végétaliser cette ceinture de béton. « Il faut faire du périphérique un mur vert, plaide le candidat. Une partie sera recouverte, quand c'est possible. »

Changer la gouvernance, c'est aussi la volonté des équipes de Rachida Dati, candidate des Républicains. « On ne peut pas travailler sur le périphérique sans y associer les communes voisines et la région, plaide Nelly Garnier, conseillère (LR) de Paris et porte-parole de Rachida Dati. Plutôt que de fonctionner de manière idéologique et à l'aveugle comme Anne Hidalgo, il s'agit de comprendre les logiques de flux. La mobilité, c'est la vie. Il faut redonner au périphérique sa fonction d'écoulement du flux automobile pour ne pas asphyxier Paris. »

Première des priorités pour l'entourage de la candidate : développer la pose d'enrobés phoniques, une mesure également prônée par la présidente (LR) de la région, Valérie Pécresse, qui permet de limiter les nuisances sonores.

Faut-il revenir sur les 50 km/h ? L'équipe de la candidate semble ne rien exclure à ce stade : « Nous sommes pragmatiques, insiste Nelly Garnier. Le bilan de la réduction

de la vitesse n'est ni concluant ni évident. La question sera donc posée. »

À gauche, les candidats poussent pour une transformation plus radicale de l'anneau routier. Pour le communiste Ian Brossat, qui juge « totalement positif » le passage de l'axe à 50 km/h, l'avenue s'articule en deux temps. À court terme, le sénateur (PCF) de Paris estime que « l'urgence absolue est de poursuivre la rénovation des logements des 550 000 habitants qui vivent au-dessus du périphérique ».

Circuler... à pied ?

L'élu évoque la nécessité de « protéger les établissements scolaires, en construisant des talus inversés pour réduire la pollution sonore ». Le candidat évoque par ailleurs, à moyen terme, l'idée de sa « transformation » en « boulevard paysager », à l'instar de ce que propose le candidat écologiste David Belliard. L'adjoint d'Anne Hidalgo en charge de la transformation de l'espace public souhaite en

effet « passer d'une bande grise, polluée et bruyante, à une bande plus verte, où l'on peut vivre et circuler, à pied, en bus ou à vélo ».

« Aujourd'hui, le périphérique est une forme de mur réel et symbolique entre Paris et la banlieue. Je souhaite le transformer en pont que l'on puisse franchir, projette ainsi David Belliard. C'est un horizon, tout ne se fera pas dès le mois d'avril 2026, mais il est temps d'enclencher l'étape 2 de la transformation du périphérique. »

Passer à la vitesse supérieure, c'est également la volonté d'Emmanuel Grégoire. L'actuel député de Paris évoque la « réduction progressive des voies », les « aménagements cyclables et piétons notamment via la création de passerelles », une « couverture partielle des tronçons les plus bruyants » ainsi qu'une « végétalisation massive »... Autre idée du candidat : organiser « une partie » de la 50^e édition du Marathon de Paris en 2026 sur le périphérique.

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 16 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habitation - Tarifcation au forfait : Consultation de sociétés civiles et commerciales : 335 € HT - (SAS) 197 € HT - (SASU) 141 € HT - (SNC) 216 € HT - (SARL) 147 € HT - (EURL) 123 € HT - (SOCIÉTÉ CIVILE) 220 € HT - (S) 189 € HT. Démission nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital - 108 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI-135 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions - résiliation du bail commercial : 187 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT - Changement de patronyme : 57 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications : 100 € HT - (S) 100 € HT - (SAS) 100 € HT - (SASU) 100 € HT - (SNC) 100 € HT - (SARL) 100 € HT - (EURL) 100 € HT - (SOCIÉTÉ CIVILE) 100 € HT - (S) 100 € HT - 75/92/93/94 (0 237 € HT) - 91/77/78/95 (0 225 €)

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :



Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21780335200137 Code postal / Ville : 78520 Limay Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025016

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : e.hagondokoff@ville-limay.fr

Tél : +33 0609304406 Mail : e.hagondokoff@ville-limay.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : VOIR DCE

Capacités techniques et professionnelles : VOIR DCE

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

Lundi 27 octobre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : voir dce

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : REAMENAGEMENT DU

PARC MARCEL PAUL Classification CPV : 45112000 Type de marché : Travaux Description succincte du marché : MARCHÉ EN 3 LOTS Lieu principal d'exécution : LIMAY Durée du marché (en mois) : 7 La consultation comporte des tranches : Non La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non Marché alloti : Oui Section 5 : Informations sur les lots LOT - LOT 1 - TERRASSEMENT Classification CPV : 45120000 Lieu d'exécution du lot : LIMAY RUE JEAN MACE-RUE JEAN ZAY- RUE AMPERE LOT - LOT 2 - aires de jeux Classification CPV : 45112723 Lieu d'exécution du lot : LIMAY RUE JEAN MACE-RUE JEAN ZAY- RUE AMPERE LOT - 3 - espaces verts - clôtures Classification CPV : 45112700 Lieu d'exécution du lot : LIMAY RUE JEAN MACE-RUE JEAN ZAY- RUE AMPERE

Section 6 : Informations complémentaires

Date d'obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 29 septembre 2025

Constitution de société

Par acte SSP du 10/09/2025 il a été constitué une SASU dénommée: PREMIUM CABS Siège social: 14 rue des voyers 78440 PORCHEVILLE Capital: 500 € Objet: Taxi moto- véhicule motorisé, achat et vente de véhicules Président: M. THOUIN Cédric arnaud dominique, de nationalité française, 14 rue des voyers 78440 PORCHEVILLE Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VERSAILLES

Divers société

BETOM HOLDING

SASU au capital de 544560,00 €

Siège social : 6 Avenue Morane Saulnier

78140 Vélizy-Villacoublay modification au RCS de Versailles 433490513 Par décision de l'associé Unique du 26/09/2025, il a été décidé de nommer Président la société située 6 Avenue Morane Saulnier 3 RUE PAUL DAUTIER 78140 Vélizy-Villacoublay et immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 494287733 en remplacement de

demeurant 20 Rue de la Cossonnière 45100 Orléans à compter du 01/10/2025. CHRISTOPHE LACM. SASU FINANCIERE GROUPE BETOM - FGB

Enquête publique

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE SAINT QUENTIN EN YVELINES

Conformément à la Directive européenne n°2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement et aux dispositions des articles L.572-8 et R.572-9 du Code de l'environnement, le projet de PPBE de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) est mis en consultation du public pour observations, du 20 octobre au 22 décembre 2025.

Cette présente consultation se déroulera selon les modalités ci-après, approuvées par le Conseil Communautaire de SQY le 25 septembre 2025.

Le projet de PPBE sera consultable par le public :

- En version papier, à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Couldeur, 78192 Trappes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

- En version électronique, sur un poste informatique dédié à l'hôtel d'agglomération, aux mêmes horaires que ci-dessus ;

- En ligne, durant toute la durée de la consultation sur le site internet de SQY à l'adresse suivante : <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/environnement-transition-ecologique/prevention-bruit/>

Toute personne peut, sur simple demande et

à ses frais, obtenir copie du projet de PPBE auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Couldeur, BP 10118 - 78192 Trappes Cedex.

Chacun pourra prendre connaissance du projet de PPBE et consigner éventuellement ses observations sur le registre en version papier mis à la disposition du public pendant toute la durée de la procédure à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation. Ainsi, le public pourra déposer ses observations et propositions et consulter ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ppbe-communauteaagglomeration-sqy>

Des observations écrites pourront être également adressées à Monsieur le Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex, pendant toute la durée de la consultation.

Insertions diverses

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LELU, Notaire de la Société par Actions Simplifiée «ACTENSEINE», titulaire des Offices Notariaux sis à BONNIERESUR-SEINE (78270), 30 Avenue de la République, et à LA ROCHE-GUYON (95780), 2 rue des Frères Rousseau, CRPCEEN 78069, le 26 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Benoît Henri JOUËT, Chef de service, et Madame Muriel Françoise ROUBY, Assistante familiale, demeurant ensemble à LONGNES (78980) 10 Domaine du Val Hubert.

Monsieur est né à POISSY (78300) le 4 août 1967.

Madame est née à PARIS 19^{EME} ARRONDISSEMENT (75019) le 4 octobre 1965.

Mariés à la mairie de POISSY (78300) le 28 avril 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.



ferrari&Cie®

VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



Ferrari&Cie Agence de publicité légale, judiciaire, institutionnelle et Formalités des sociétés
7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris

78 Vente aux enchères Publiques par devant le Tribunal Judiciaire de **VERSAILLES (78)** - 5 place André Mignot le **MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 à 9 h 30 - EN UN SEUL LOT**

UNE MAISON D'HABITATION À TRIEL-SUR-SEINE (78510) - 3 rue du Pont

Avec terrasse de toit élevée sur sous-sol (LIBRE) de 3 pièces principales (93,55 m²) - Avec en sous-sol **Atelier et Bureau**
Accès **DEPENDANCE** d'une pièce (24,75m²) par patio extérieur

Mise à Prix : 142.000,00 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE** de 14.200,00 € outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de VERSAILLES

Pour tous renseignements, s'adresser : Au Cabinet de M^e Elisa GUEILHERS, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000

Tél. 01.88.60.37.37. Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES et au Cabinet de l'Avocat, où il peut être consulté - www.ferrari.fr

VISITES SUR PLACE LE : 6 NOVEMBRE 2025 DE 9H À 11H ET DE 12H À 14H

Pour la publication de vos annonces légales et judiciaires
agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50

Le régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

Le Parisien

Publiez votre
ANNONCE LÉGALE
avec Le Parisien

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr